



DESRIPTIF

L'Asma 35 vous propose, via l'association chorale *Les voix de Beauregard*, l'activité chorale, dirigée par Béatrice Girot, cheffe de chœur et professeure de technique vocale. Béatrice vous apprendra des techniques de chant et des exercices respiratoires et de détente. Le groupe se retrouve pour se détendre en chantant. Il ne demande qu'à accueillir de nouveaux chanteurs, débutants comme confirmés. Il n'est pas nécessaire de savoir lire la musique pour les rejoindre.

Le répertoire est très varié : des chants de la renaissance ou classiques, en passant par des polyphonies traditionnelles étrangères, du gospel ou de la chanson contemporaine popularisée par des chanteuses comme Camille, Jeanne Cherhal, Vanessa Paradis ou Zaho de Sagazan, tout est possible ! À titre d'exemple, voici des chants étudiés en 2025/2026 : *Dalt del Cotxe* (traditionnel catalan), *Il y a* (chanson française/Gaëtan Roussel), *Look at the world* (chant sacré/John Rutter), *Everybody sing freedom* (negro spriritual/traditionnel), *Sous le ciel de Paris* (chanson française/Jean Dréjac et Hubert Giraud), *Je ne mâche pas mes mots* (chanson française/Camille Dalmais), *Signore delle cime* (chant italien/Giuseppe de Marzi), *La Symphonie des éclairs* (chanson française/Zaho de Sagazan), *Les p'tits papiers* (chanson française/Serge Gainsbourg), *Ma vie en l'air* (chanson française/Jeanne Cherhal), *May it be* (BO du film *Le Seigneur des anneaux*/Eithne Ni Bhraonain (Enya), Nicky et Roma Ryan), *Siyahamb'ekukhanyen'kwenkhos* (hymne zoulou sud-africain), *Alta trinita beata* (chant sacré du XVe siècle)...

La chorale *Les voix de Beauregard* est composée d'une vingtaine de chanteurs travaillant, pour la plupart, dans les administrations basées dans le quartier Beauregard. La chorale donne un concert en fin de saison et elle participe, notamment avec le CHU chantant, à des concerts caritatifs et au festival biennal *Y a d'la voix* à Iffendic.

2 séances d'essai-découverte, gratuites et sans engagement : jeudi 17 septembre et jeudi 24 septembre

Rendez-vous un peu avant 12 h 15 à la CCI d'Ille-et-Vilaine, 2 avenue de la préfecture, à Rennes

Impératif de joindre avant l'organisateur de l'activité pour vous inscrire à ces séances découverte.

NB : participation subventionnée par l'Asma 35 que si au moins 5 agents inscrits à la rentrée ; sinon l'inscription directe (non subventionnée) serait alors possible auprès des *Voix de Beauregard* et de Béatrice Girot.

LIEU

CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) d'Ille-et-Vilaine, 2 avenue de la préfecture (quartier Beauregard), Rennes

DATES ET HORAIRES

Le jeudi, de 12 h 15 à 13 h 15, de mi-septembre à mi-juin

(30 séances, première séance le jeudi 17 septembre 2026, pas de séance pendant les vacances scolaires et les jours fériés)

PRIX

Prix coûtant (sans subvention)	Prix Asma 35 (subventionné)
95 € + 25 € d'adhésion Les voix de Beauregard	45 €, hors adhésion Les voix de Beauregard (± 50 % pris en charge par l'Asma 35)

INSCRIPTION

Date limite de réception du dossier d'inscription : Vendredi 4 septembre 2026

Lors de votre inscription, merci de nous remettre obligatoirement les documents suivants :

1. La **fiche d'inscription** complétée (page 3)
2. Le **règlement** par chèque(s) bancaire(s) à l'ordre de Asma 35 ou/et par chèques vacances (*envoi en recommandé si chèques vacances*)



CONDITIONS ET PRIX

CONDITION DE MISE EN PLACE DE L'ACTIVITÉ

Minimum 5 participants, maximum 10 participants.

Extrait de l'article 12 du règlement intérieur : *l'activité est automatiquement annulée si le nombre d'inscrits est inférieur à 5.*

Extrait de l'article 14 du règlement intérieur : *la liste des participants à une activité est arrêtée par la commission compétente qui veille au respect des critères de sélection applicables en cas de dépassement du nombre maximum de participants pour l'activité.*

CONDITION DE REMBOURSEMENT

Pas de remboursement possible, sauf motif justifié (médical, mutation géographique).

Extrait de l'article 16 du règlement intérieur : *les remboursements ne sont possibles que dans les deux cas suivants :*

- *Pour raison médicale sur présentation d'un justificatif,*
- *En cas de mutation géographique sur présentation de l'arrêté de mobilité.*

Ils sont effectués au prorata du nombre de séances restant à effectuer.

SUBVENTION

Les activités proposées par l'Asma 35 sont subventionnées. La subvention est réservée aux agents rémunérés par le ministère de l'Agriculture et aux agents de l'Audas (ASP), organisme sous convention avec l'Asma nationale, ainsi qu'à leurs ayants droit (conjoint et enfants fiscalement à charge), aux agents de l'Anses Le Rheu, organisme sous convention avec l'Asma 35, et leurs ayants droit et aux retraités du ministère de l'Agriculture et leurs ayants droit. D'autres membres de la famille ou des personnes extérieures peuvent participer aux activités, mais sans bénéficier de la subvention et en fonction des places restantes.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter :

Stéphane Bréhier

02 99 28 22 68

stephane.brehier@agriculture.gouv.fr



FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

COORDONNÉES DE LA PERSONNE ADHÉRENTE À L'ASMA 35

Nom _____	Prénom _____	Actif ☐	Retraité ☐
Employeur ou ancien employeur à la date du départ à la retraite	ANSES Le Rheu ☐	ASP (Audas) ☐	DDPP ☐
	DRAAF ☐	DREAL ☐	DDTM ☐
	EPL St Aubin du Cormier ☐	LPM St Malo ☐	
	EPLEFPA Le Rheu ☐	L'Institut Agro Rennes-Angers ☐	Autres (FAM, INRAE, Éducation nationale, extérieur), précisez :

COORDONNÉES DE LA PERSONNE À INSCRIRE À L'ACTIVITÉ

Nom _____	Prénom _____
Lien avec l'adhérent-e	Lui-même ☐ Conjoint/Concubin ☐ Enfant ☐ Autre ☐
Adresse personnelle _____	
Code postal _____	Ville _____
Tél. fixe ou portable perso. _____	Tél. pro. direct _____
Email pro de contact pour l'activité _____	
Email perso de contact pour l'activité _____	
Personne à prévenir en cas d'urgence _____	Tél. _____

RÈGLEMENT

Indiquez le montant total de votre participation _____ €

Paiement en 1 fois Par chèque bancaire (ordre Asma 35) ☐ Par chèques vacances (envoi en recommandé) ☐

INSCRIPTION À RENVoyer À L'ORGANISATEUR DE L'ACTIVITÉ

DRAAF (SRISE)
À l'attention de Stéphane Bréhier
15 avenue de Cucillé
35047 RENNES CEDEX 9

Mentionner sur l'enveloppe :
« Personnel – Confidential »

Votre participation ne sera enregistrée qu'après réception de tous les documents demandés en page 1

Intéressé par du covoiturage Non ☐ Oui ☐ Au départ de _____

J'autorise l'Asma 35 à diffuser les photos pour sa communication (site internet notamment) Oui ☐ Non ☐

J'atteste l'exactitude des informations ci-dessus. De par mon adhésion, j'accepte sans aucune réserve tous ses termes et m'engage à les respecter.

Fait à

Le

Signature (si personne mineure, signature du parent ou du responsable légal)